



SM pour l'Aménagement de la vallée de l'Arnon Aval (SMAVAA) (Siren : 200079044)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Lury-sur-Arnon
Arrondissement	Vierzon
Département	Cher
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	01/01/2018
Date d'effet	01/01/2018

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Jean-Sylvain GUILLEMAIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Lury-sur-Arnon
Numéro et libellé dans la voie	25 Rue de la Mairie
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	18120 LURY-SUR-ARNON
Téléphone	02 48 51 03 62
Fax	
Courriel	siavaa@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	51 952
Densité moyenne	74,67

Périmètres

Nombre total de membres : 5

- Dont 5 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
36	CC Champagne Boischauts (200068880)	CC
18	CC Coeur de Berry (200070571)	CC
36	CC du Pays d'Issoudun (243600236)	CC
18	CC FerCher (241800457)	CC
18	CC Vierzon-Sologne-Berry (200090561)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 5

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique Par substitution
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau Par substitution
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer Par substitution
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines Par substitution
- Autres actions environnementales ? L'information, la sensibilisation et l'entretien de la mémoire du territoire sur le risque inondation (pose de repère de crue) ; ? L'accompagnement des services et des collectivités dans l'organisation de l'alerte et de l'information : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et Plan Communal (Intercommunal) de Sauvegarde (PCS), dispositifs locaux de surveillance. L'animation, la communication et la concertation passant notamment par : ? L'élaboration, l'approbation et la mise en œuvre du Contrat Territorial de l'Arnon, ou toute autre procédure de gestion globale et concertée ; ? l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle de son territoire d'intervention ; ? la communication, la mise en œuvre d'actions pédagogiques d'information, de sensibilisation auprès du public comme les riverains, élus, scolaires, citoyens? cette action portera sur les thématiques liées aux milieux aquatiques et à la prévention des inondations. A la carte : La compétence a été conservée par : CC Coeur de Berry, COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ISSOUDUN, CDC FERCHER PAYS FLORENTAIS, CC Vierzon-Sologne-Berry Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)